

## Système d'Assurance Qualité des Evaluations Décentralisées (DEQAS)

### Réponse de la direction du PAM en République Centrafricaine aux recommandations de l'évaluation décentralisée thématique sur les questions de genre dans les interventions du PAM en République Centrafricaine (2014-2018)

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
1	<p><b>R1 : Renforcer les capacités et les compétences internes dans les domaines de la Protection et du Genre.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Constituer une équipe mixte spécialisée</u>: Les problématiques liées à la Protection et au Genre constituent un tel enjeu en RCA qu'il est fortement recommandé de constituer une équipe formée et uniquement dédiée à ces questions (un point-focal ne peut suffire). Celle-ci devra être encadrée par un(e) staff senior spécialisé(e) et permanent(e).</li> <li><u>Constituer un réseau de compétences sur la Protection et le Genre</u>: Identifier les interlocuteurs-clefs (« des alliés ») et développer un réseau basé sur des compétences institutionnelles (CICR, SNU, ONG) et/ou individuelles (sociologues...) dans les domaines de la Protection et du Genre.</li> </ul>	<p><b>Acceptée</b></p> <p><b>Refusée</b> - UNWOMEN et le cluster protection a déjà commencer à développer ce réseau et le PAM est membre</p>	<p>Création d'un Equipe genre (GRN) dans le CO avec memo interne et nomination officielle des membres sur la coordination d'un staff senior au moins P4. Recrutement d'un Protection/Genre Officer basé à Bangui si les ressources sont disponibles.</p>	CO Mangement	décembre 2019	En cours

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
2	<p><b>R2 : Adapter les indicateurs de Protection et les outils de collecte et d'analyse au contexte centrafricain.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Etablir des Protocoles spécifiques</u>: La collecte des informations sur les violences doit être encadrée par des protocoles extrêmement stricts et rigoureux pour préserver la confidentialité des témoignages, l'intimité et la dignité des personnes victimes ainsi que de leur entourage et pour les prémunir de risques additionnels (physiques ou psychologiques).</li> <li>• <u>Renforcer l'analyse qualitative</u>: Les questions relatives à la Protection ne devraient pas être traitées dans le cadre des PDM en raison de la sensibilité du sujet (dignité et sécurité de la personne victime) et de la non-habilitation des enquêteurs à collecter et traiter de telles informations. Elles nécessitent des analyses qualitatives spécifiques en fonction du contexte, des populations ciblées et des risques associés à chacune des activités.</li> <li>• <u>Réaliser des analyses de risques</u>: Pour chacune des activités, il est recommandé de réaliser des analyses de risques spécifiques axées sur les questions de genre et de protection. Il s'agira, dans un premier temps, d'identifier les risques associés à chacune des activités (ex : conséquences de l'activité FFA ciblant les femmes sur la déscolarisation des filles et la malnutrition des jeunes enfants ; conséquences de la taxation de l'aide</li> </ul>	<p><b>Acceptée</b></p> <p><i>NB : Le PAM n'a pas suffisamment l'expertise pour traiter les cas de la protection et genre, ainsi que d'analyser les risques. Les indicateurs de la protection et le genre sont inclus dans le plan de suivi, revue et évaluation et ils sont collectés et rapportés pendant chaque PDM. Quelques cas spécifiques pourraient être recherchés dans le domaine qualitatif. Certains</i></p>	<p>a) Signer un partenariat avec NRC une ONG internationale ayant une expertise en matière de protection et de genre pour les recherches qualitatifs.</p> <p>b) Intégrer l'analyse des risques dans les planifications opérationnelles dans toutes les activités.</p> <p>c) Recherche des indicateurs spécifique dans le cas du projet recherche qualitative sur AAP/protection.</p>	<p>CO Programme / Management</p> <p>CO Programme / M&amp;E</p> <p>CO M&amp;E, avec l'appui de RBD</p>	<p>novembre 2019</p> <p>janvier à mars 2020</p> <p>février à juin 2020</p>	Exécuté

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
	<p>humanitaire...), de les mesurer et de prévoir des mesures de minimisation des effets négatifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Identifier des indicateurs éloquentes</u>: Les indicateurs devraient refléter les risques auxquels sont exposées les populations civiles dans le cadre de chacune des activités du PAM pour permettre d'évaluer les effets et impacts des interventions du PAM et guider le choix des modalités. Les référents standards du PAM constituent un minimum obligatoire. Chaque Bureau Pays a la possibilité d'ajouter des indicateurs spécifiques à son contexte.</li> </ul>	<p><i>indicateurs peuvent être ajoutés reflétant certains contextes de la RCA.</i></p>				
3	<p><b>R3. Elaborer une stratégie pluriannuelle spécifique au contexte de la République centrafricaine.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer un Plan d'actions Genre, déclinaison opérationnelle de la Politique du PAM en matière de Genre, explicitant la démarche et définissant les objectifs et résultats attendus à court/moyen/long terme, les rôles et responsabilités au sein du PAM et les moyens requis ;</li> <li>• Réaliser une cartographie des acteurs-clefs dans le domaine du Genre au niveau des institutions publiques, de la société civile, des acteurs privés, des organisations internationales ;</li> </ul>	<p><b>Acceptée</b></p>	<p>a) Elaborer un plan de travail genre.</p> <p>b) Initier le processus de cartographie avec UNWOMEN/UNICEF/UN FPA et le cluster protection.</p> <p>c) Assurer la participation du PAM dans les groupes thématiques.</p>	<p>Equipe Genre du CO (<i>Gender Results Network - GRN</i>)</p> <p>GRN</p> <p>GRN</p>	<p>janvier à février 2020</p> <p>mars à juin 2020</p> <p>janvier 2020</p>	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer <b>une approche concertée</b> avec les autres acteurs intervenant sur les questions liées au genre. Pour cela, il faudrait que: <ul style="list-style-type: none"> <li>- le PAM participe aux groupes de travail sur le genre institués par les agences des Nations Unies : Genre &amp; humanitaire (HCT) et Genre &amp; Développement. Et au sous-cluster « Violences Basées sur le Genre » du cluster Protection.</li> <li>- le PAM s'engage dans un réseau d'acteurs intervenant sur des questions liées au genre: Ministères, Agences onusiennes, ONG, associations féminines de la société civile centrafricaine, etc.</li> <li>- les clusters sous le leadership du PAM intègrent les questions de genre.</li> </ul> </li> <li>• Identifier, avec les autres acteurs impliqués sur le sujet, une priorité commune (et 1 seule) sur une problématique de genre et élaborer un Plan d'actions concrètes multisectoriel (y inclus du Plaidoyer et du renforcement de capacités).</li> </ul>		d) Assurer l'intégration de la problématique genre dans l'agenda du Cluster sécurité alimentaire.	GRN/ Cluster sécurité alimentaire	janvier 2020	
4	<p><b>R4. Renforcer les capacités de l'équipe en charge de ces activités et des partenaires ONG.</b></p> <p>Pour satisfaire aux ambitions du PAM en termes d'équité de genre et d'autonomisation des femmes, il est recommandé</p>	Acceptée	a) Etablir un plan de formation des partenaires et des sous-bureaux avec l'appui du bureau régional.	CO, avec l'appui de RBD	avril 2020	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
	<p>de disposer de compétences genre au niveau de l'équipe pays à travers le recrutement d'un(e) staff senior (cf R1).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Sensibiliser et former les équipes du PAM sur ces sujets</u> : Les cours en ligne (ex : Gender learning Channel sur le portail d'apprentissage du PAM), s'ils sont nécessaires, ne doivent pas se substituer à des formations <i>in situ</i><sup>1</sup>.</li> </ul> <p>Il est recommandé de renforcer les capacités en S&amp;E et genre : l'intégration du genre dans le PDM est un enjeu important pour accompagner les ambitions du PAM en termes de genre.</p> <p>Il est recommandé d'organiser des formations au niveau national des unités programmes. Si la dimension genre est bien appréhendée en termes de ressources humaines, elle reste à renforcer dans les autres domaines. Les difficultés logistiques (retards, rations prévues en termes de qualité et quantités non fournies, délais de paiement pour le P4P...) auxquelles le PAM est confronté dans le contexte extrême de la RCA ne sont pas sans impact, non seulement sur les partenaires ONG, mais également sur les bénéficiaires hommes et femmes. Il semble important qu'une formation genre intègre une analyse des impacts potentiels des</p>		<p>b) Intégration de la problématique genre dans la formation des enquêteurs pour les collectes des données PDM/outcome monitoring/VAM/Nutrition etc.</p>	<p>CO M&amp;E / Programmes</p>	<p>juin 2020</p>	

<sup>1</sup> Remarque de l'unité Genre du siège du PAM : « Les formations en tête à tête ou in situ, ne doivent correspondre qu'à 10% des méthodes d'apprentissage de connaissances au PAM. Articulation autour du principe obligatoire de renforcement des capacités et des connaissances 70-20-10. ».

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
	<p>difficultés logistiques du PAM sur les femmes et hommes bénéficiaires, afin que les équipes soient sensibilisées à ces aspects, même si tous ces problèmes logistiques ne peuvent être résolus dans un tel contexte.</p> <p>Il est enfin indispensable d'organiser des formations au niveau préfecture des Sous-Bureaux, des partenaires ONG et des services déconcentrés en place pour les renforcer dans leur capacité à accompagner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un ciblage communautaire des bénéficiaires intégrant la dimension genre ;</li> <li>• une mise en œuvre des activités selon des modalités adaptées permettant de lever les contraintes de genre ;</li> <li>• des analyses de risques et d'impact relatives aux questions de genre associées à chacune des activités.</li> <li>• l'intégration du genre dans le PDM et dans le S&amp;E à partir de l'étude de base pour le responsable du S/E et dans le suivi de leurs activités pour les ONG partenaires.</li> </ul>					
5	<p><b>R5. Renforcer la compréhension des problématiques liées au genre dans chacun des contextes d'intervention à travers des analyses qualitatives.</b></p> <p>Une étude sur le thème Genre &amp; Sécurité alimentaire avec les implications pour chacune des activités et notamment P4P, FFA et coupons tiendra compte des différentes</p>	Acceptée	Intégrer l'analyse genre dans les planifications opérationnelles de toutes les activités (URT, SMP, NTA, NPA , ACL, SAMS, P4P, CS...).	CO Programme	mars 2020	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
	<p>catégories de résidents bénéficiaires de ces activités (déplacés internes, retournés, « retournés partiels »<sup>2</sup>, résidents) et des systèmes d'activités (agriculture et élevage), des différentes zones mais aussi du calendrier agricole jouant sur les vulnérabilités... L'objectif est de comprendre pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons les éléments suivants (Extrait du document « Analyse participative de la problématique hommes-femmes » / Bureau en charge de la parité hommes-femmes PAM):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les besoins pratiques et les intérêts stratégiques;</li> <li>- les rôles, les responsabilités et le statut;</li> <li>- les activités (rémunérées ou non, productives et reproductives, relevant de la sphère publique ou privée);</li> <li>- les relations avec les femmes, les hommes, les filles et les garçons ;</li> <li>- l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci;</li> <li>- les obstacles et les contraintes (d'ordre personnel, social, économique, juridique, politique, culturel, environnemental, etc.);</li> <li>- les vulnérabilités;</li> <li>- les capacités;</li> <li>- la participation à la sphère privée (ménage) et à la sphère publique (comité de distribution des vivres), et le pouvoir qu'ils détiennent au sein de ces sphères.</li> </ul>					

<sup>2</sup> Une nouvelle catégorie résidentielle pouvant être prise en compte.

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
6	<p><b>R6. Avoir une meilleure concertation et coordination avec les autres intervenants sur cette thématique Genre &amp; Sécurité alimentaire.</b></p> <p>Il est recommandé de favoriser les échanges avec les Bureaux pays du PAM ayant une expérience avancée en termes de Genre et Sécurité alimentaire<sup>3</sup>.</p> <p>Les enquêtes ENSA du PAM produisent régulièrement des rapports sur le niveau de sécurité alimentaire des ménages, mais toutes les informations ne sont pas exploitées. Il conviendrait de renforcer l'analyse sur les questions relatives au genre dans les ENSA et de partager les bases de données avec l'unité Genre du PAM au niveau régional et avec les groupes de travail spécifiques en RCA (cluster Protection, Groupes de travail genre et développement..).</p> <p>En ce qui concerne le cluster Sécurité alimentaire piloté par le PAM et la FAO, la question genre et marché pourrait faire l'objet d'une priorité commune et partagée pour mieux coordonner les interventions à travers par exemple l'élaboration d'un plan d'actions. Ceci implique toutefois que l'équipe du Bureau pays soit renforcée par des compétences sur ce thème (R1).</p>	Acceptée	Intégrer le problématique genre dans le plan de travail du cluster sécurité alimentaire pour une meilleure prise en compte de la problématique genre dans la planification, coordination des évaluations de besoins, les analyses des marchés et les autres études ainsi mises en œuvre des activités.	CO Programme et VAM, Cluster sécurité alimentaire	janvier 2020	

<sup>3</sup> Sur la question spécifique Genre & Marché, consulter l'étude menée au Burkina Faso (VAM 2016) ; Genre, Marché et Autonomisation des femmes dans la région du Sahel (VAM 2016-17).

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrier de mise en œuvre	État d'application des mesures
	<p>Dans le cadre de l'activité P4P ayant rencontré des difficultés, une plus grande concertation est recommandée entre le PAM, le ministère de l'agriculture, les partenaires ONG pour mieux tenir compte du calendrier agricole et des contraintes rencontrées par les OP bénéficiaires. Une meilleure coordination entre les parties prenantes de cette activité devrait faciliter la circulation de l'information, la capacité de compréhension des étapes de l'opération par les OP ainsi que leur capacité de mobilisation pour que les producteurs et productrices puissent en tirer pleinement partie.</p> <p>Au niveau local des sous bureaux, il serait important de favoriser les concertations entre intervenants. Par exemple le partage d'expériences, voire de capitalisation, entre ONG partenaires du PAM sur leur mode prise en compte du genre dans la mise en œuvre des activités FFA et P4P seraient à promouvoir. Cette capitalisation pourrait alimenter la réflexion sur la thématique dans le cadre des clusters.</p>					
7	<p><b>R7. Renforcer le système de Suivi &amp; Evaluation sur les questions relatives au genre</b></p> <p>Cette recommandation suggère de renforcer le système de suivi &amp; évaluation sur les questions relatives au genre en s'appuyant sur la liste des indicateurs par activité établie par le PAM (COMET : <a href="https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000039270/download/">https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000039270/download/</a>). Exemples d'indicateurs</p>	Acceptée	Revu et mise-à-jour des outils de collecte des données S&E et du plan d'analyse avec la perspective genre.	CO M&E and Programme	décembre 2019	

Rec. #	Recommandation	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Organes responsables	Calendrie r de mise en œuvre	État d'applicati on des mesures
	spécifiques aux activités d'appui à l'agriculture familiale (voir page 55 du rapport de l'évaluation).					